

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 69689 du 29 septembre 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : INTJ1522516S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 84060 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424083S);
Vu la décision n° 22970 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424062S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} novembre 2015:

Valentini, Éric	Nigend : 169 237	Numéro de livret de solde : 8 024 897
Dufour, Arnaud	Nigend : 151 897	Numéro de livret de solde : 8 009 939

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2015:

Wilkie, Mélanie	Nigend : 197 700	Numéro de livret de solde : 8 055 882
Bordage, Samuel	Nigend : 193 383	Numéro de livret de solde : 8 049 396
Bouchez, Jean-Pascal	Nigend : 198 830	Numéro de livret de solde : 8 053 626

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 septembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
A. BROWAËYS